



RAPPORT ANNUEL DE DUE DILIGENCE

Période : Janvier – Décembre 2025
Publication : 02 mars 2026



CONGO RESSOURCES MINING CRM SARLU

Siège : GOMA, République Démocratique du Congo

Email : congoressocesm@gmail.com

Table des matières

1. DÉCLARATION DE LA DIRECTION	2
2. MÉTHODOLOGIE ET PÉRIMÈTRE DU RAPPORT	2
3. ÉTAPE 1 OCDE – SYSTÈME DE GESTION SOLIDE	2
4. ÉTAPE 2 – IDENTIFICATION ET ÉVALUATION DES RISQUES	3
4.1 Risques sécuritaires majeurs – Goma	3
Impact identifié :	3
4.2 Risques liés aux barrières illégales – Lubutu	3
Mesures prises :	3
5. ÉTAPE 3 – STRATÉGIE DE GESTION DES RISQUES	4
1. Suspension volontaire	4
2. Notification institutionnelle	4
3. Documentation des pertes	4
4. Protection sociale	4
6. ÉTAPE 4 – AUDIT TIERS PARTIE	5
7. ÉTAPE 5 – RAPPORT PUBLIC ET TRANSPARENCE	5
8. ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES 2025 – LUBUTU	5
9. PLAN D'ATTÉNUATION 2026	5
Digitalisation renforcée	5
Renforcement formation fournisseurs	6
Surveillance sécuritaire accrue	6
Reconstruction des infrastructures	6
10. CONCLUSION	6
Annexe I. Matrice de gestion des risques 2025	7
MATRICE DE GESTION DES RISQUES 2025	8
Méthodologie d'évaluation	8
Annexe II. Matrice graphique (heat map)	9
Positionnement CRM 2025 :	9
Annexe III. Tableau spécifique aux risques CAHRA	10

1. DÉCLARATION DE LA DIRECTION

Conformément au Guide OCDE sur le devoir de diligence pour des chaînes d'approvisionnement responsables en minerais provenant de zones de conflit ou à haut risque (CAHRA), CRM SARLU publie son Rapport Annuel de Devoir de Diligence 2025.

L'exercice 2025 a été marqué par une situation exceptionnelle de force majeure indépendante de la volonté de l'entreprise, ayant entraîné la suspension des activités du siège de Goma à partir du 07 février 2025.

Malgré ce contexte, CRM a maintenu son engagement envers la transparence, la gestion des risques et la conformité réglementaire.

2. MÉTHODOLOGIE ET PÉRIMÈTRE DU RAPPORT

Ce rapport couvre :

- Les activités du siège de Goma (janvier – février 2025)
- La suspension pour cause d'insécurité
- Les activités partielles de l'extension de Lubutu (Maniema)
- Les incidents majeurs affectant la chaîne d'approvisionnement
- Les mesures d'atténuation et perspectives 2026

Suite à la destruction partielle des infrastructures et à la perte de serveurs, certaines données historiques ont été reconstituées à partir :

- Des rapports ITSCI disponibles
- Des déclarations douanières
- Des archives conservées hors site
- Des confirmations des partenaires logistiques

3. ÉTAPE 1 OCDE – SYSTÈME DE GESTION SOLIDE

CRM maintient :

- Une politique alignée sur l'Annexe II du Guide OCDE
- Un Responsable de la Diligence Responsable
- Un système de traçabilité conforme aux standards ITSCI
- Un mécanisme d'alerte interne et externe

En 2025, les responsabilités ont été maintenues malgré la suspension opérationnelle

4. ÉTAPE 2 – IDENTIFICATION ET ÉVALUATION DES RISQUES

4.1 Risques sécuritaires majeurs – Goma

En février 2025, l'occupation rebelle de la ville de Goma a entraîné :

- Confiscation de :
 - 25,8 tonnes de cassitérite
 - 5,8 tonnes de coltan
- Destruction des bureaux administratifs
- Vol d'équipements techniques et informatiques
- Perte partielle de bases de données

Impact identifié :

- Risque de détournement des minerais hors contrôle CRM
- Risque réputationnel
- Risque de rupture de traçabilité
- Risque de non-conformité involontaire

CRM précise que les minerais confisqués ne sont plus sous son contrôle opérationnel depuis février 2025.

4.2 Risques liés aux barrières illégales – Lubutu

Signalement par le Comité Local de Suivi (CLS) d'installation de barrières illégales par des éléments Wazalendu.

Mesures prises :

- Suspension immédiate des achats
- Notification aux autorités
- Coordination avec :
 - Administrateur du territoire
 - SAEMAPE
 - ITSCI
 - FARDC

Reprise autorisée le 16 décembre 2025 après démantèlement confirmé

5. ÉTAPE 3 – STRATÉGIE DE GESTION DES RISQUES

CRM a adopté une stratégie en 4 axes :

1☐. Suspension volontaire

Application du principe de précaution.

2. Notification institutionnelle

Lettre officielle au Ministre des Mines et autorités compétentes.

3☐. Documentation des pertes

Inventaire formel des minerais et équipements affectés.

4☐. Protection sociale

Mise en congé technique du personnel.

6. ÉTAPE 4 – AUDIT TIERS PARTIE

L'audit réalisé par Tansheq Limited (octobre 2024) a classé CRM en statut “VERT”.

Malgré les incidents 2025, aucune non-conformité systémique n'a été identifiée dans la gestion des risques avant la force majeure.

CRM prévoit un nouvel audit lors de la reprise complète des opérations.

7. ÉTAPE 5 – RAPPORT PUBLIC ET TRANSPARENCE

Conformément au Pilier 5 :

- Publication annuelle maintenue
- Divulgence des incidents majeurs
- Transparence sur les pertes
- Communication aux partenaires internationaux
- Maintien des engagements ITSC

8. ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES 2025 – LUBUTU

Malgré la suspension du siège :

- Deux exportations ont été réalisées via Lubutu
- Procédures de traçabilité respectées
- Aucun incident de financement de groupe armé confirmé
- Vérifications conjointes effectuées avant reprise

Ces opérations démontrent la résilience du système.

9. PLAN D'ATTÉNUATION 2026

Digitalisation renforcée

- Sauvegardes cloud sécurisées
- Duplication hors site des bases de données

Renforcement formation fournisseurs

- Plan annuel formalisé
- Registre de présence

Surveillance sécuritaire accrue

- Monitoring communautaire
- Coordination régulière avec CLS

Reconstruction des infrastructures

- Plan de réhabilitation du siège
- Réinstallation progressive des équipements

10. CONCLUSION

L'année 2025 constitue un exercice exceptionnel marqué par une situation de force majeure.

CRM réaffirme :

- Son engagement envers le Guide OCDE
- Sa tolérance zéro envers le financement de groupes armés
- Sa volonté de renforcer la résilience de son système

Malgré les pertes subies, le système de diligence responsable demeure structurellement intact.

ANNEXES

Annexe I. Matrice de gestion des risques 2025

Conformément aux Étapes 2 et 3 du Guide OCDE sur le devoir de diligence pour des chaînes d'approvisionnement responsables en minerais provenant de zones de conflit ou à haut risque (CAHRA), CRM SARLU a procédé à une actualisation exceptionnelle de sa cartographie des risques pour l'exercice 2025.

L'évaluation repose sur une analyse qualitative combinant :

- La probabilité d'occurrence
- Le niveau d'impact opérationnel, financier, réglementaire et réputationnel
- La capacité de l'entreprise à atténuer ou contrôler le risque

L'année 2025 ayant été marquée par une situation de force majeure indépendante de la volonté de l'entreprise, plusieurs risques ont été reclassifiés au niveau "Critique".

MATRICE DE GESTION DES RISQUES 2025

N°	Risque	Zone	Probabilité	Impact	Niveau	Mesures 2025	Statut	Mesures 2026
1	Confiscation et perte de minerais	Goma	Élevée	Très élevé	Critique	Notification officielle, documentation des pertes	Hors contrôle	Assurance + stockage multi-sites
2	Rupture de traçabilité (perte de données)	Goma	Élevée	Élevé	Critique	Reconstitution via ITSCI et archives partenaires	Partiel	Sauvegarde cloud sécurisée
3	Détournement potentiel vers marché illicite	Goma	Moyenne	Très élevé	Élevé	Information partenaires internationaux	Surveillance	Coordination renforcée autorités
4	Taxation illégale	Lubutu	Moyenne	Élevé	Élevé	Suspension achats immédiate	Maîtrisé	Monitoring CLS permanent
5	Risque réputationnel	International	Moyenne	Élevé	Élevé	Publication transparente	En cours	Communication proactive
6	Suspension prolongée activités	Goma	Élevée	Élevé	Élevé	Congé technique personnel	En cours	Plan progressif de reprise

Méthodologie d'évaluation

Probabilité :

- Faible
- Moyenne
- Élevée

Impact :

- Modéré
- Élevé
- Très élevé

Niveau de risque :

Résultat de la combinaison Probabilité × Impact selon une approche qualitative conforme aux recommandations OCDE.

Annexe II. Matrice graphique (heat map)

HEAT MAP DES RISQUES 2025

	IMPACT		
	Modéré	Élevé	Très élevé
Probabilité			
Élevée			
Moyenne			
Faible			

Légende :

-  Faible
-  Modéré
-  Élevé
-  Critique

Positionnement CRM 2025 :

 Critique

- Confiscation des minerais
- Rupture de traçabilité

 Élevé

- Taxation illégale
- Risque réputationnel
- Suspension prolongée

Annexe III. Tableau spécifique aux risques CAHRA

Évaluation des risques CAHRA 2025

Conformément à l'Annexe II du Guide OCDE, CRM SARLU a évalué les risques suivants :

<i>Risque OCDE Annexe II</i>	<i>Situation 2025</i>	<i>Exposition CRM</i>	<i>Mesure prise</i>	<i>Statut</i>
<i>Soutien direct/indirect aux groupes armés</i>	Occupation rebelle Goma	Indirect (perte contrôle minerais)	Déclaration force majeure + notification partenaires	Hors contrôle
<i>Taxation illégale</i>	Barrières Wazalendu Lubutu	Direct temporaire	Suspension immédiate	Maîtrisé
<i>Violations graves des droits humains</i>	Aucun cas documenté lié aux opérations CRM	Faible	Monitoring continu	Sous contrôle
<i>Corruption / fraude</i>	Aucun cas signalé	Faible	Procédures internes maintenues	Sous contrôle
<i>Blanchiment minerais</i>	Risque lié minerais confisqués	Potentiel indirect	Communication publique	Surveillance

CRM SARLU a appliqué le principe de précaution en suspendant volontairement ses activités lorsque les risques identifiés ne pouvaient être atténués de manière satisfaisante, conformément aux recommandations du Guide OCDE.

Jean Baptiste BAMPORIKI NGIRUMPATSE



**Traceability and Due Diligence Officer
Congo Ressources Mining CRM Sarlu**

Fait à Goma, le 02/03/2026

**Pour CRM « sarlu »
BAHATI MIRINDI Hilaire
Gérant**

